

Tennis Club de Châtillon-la-Palud

En Mairie – 248 route de Gévrieux - 01320 Châtillon-la-Palud https://tennisclubchatillonlapalud.sportsregions.fr/

Mail: secretariat.tcc@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION JEUNES / ECOLE DE TENNIS SAISON 2025 - 2026

	N° BADGE :					
RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHERENT						
NO	M : Prénom :	Date de naissance :				
Adresse :		Tel domicile :				
Code Postal : Ville :		Tel port :				
REP	PRESENTANTS LEGAUX					
Nor	n Prénom représentant 1 :	Nom Prénom représentant 2 :				
Tel. Port. :		Tel. Port. :				
E-mail :@		E-mail :				
☐ Inscrit dans un autre Club de tennis la saison précédente <i>Précisez lequel</i> : précéd		Adhérent TCCLP 8 précédente	Adhérent TCCLP saison précédente Adhérent TCCLP & inscrit aux cours la saison précédente Et/ou nombre d'années de tennis :			
Indisponibilités pour les entrainements ou cours :						
	Jeune – 18 ans Inclut l'accès à l'année aux 3 courts, la licence et assurance FFT			60€		
FORMULES	Jeune – 18 ans – Groupe Junior Inclut l'accès à l'année aux 3 courts, la licence et assurance FFT + 1h de cours par semaine			160€		
	Jeune – 18 ans – Groupe Perfectionnement			230€		
	Inclut l'accès à l'année aux 3 courts, la licence et assurance FFT + 1h30 de cours par semaine - sur avis du moniteur					
			Total (1)			
NO	Carte Jeunes 01 N°			25 €		
REDUCTION	Réduction PASS SPORT code :			70€		
	Pass Région Jeune N°:			30€		
Total (2)						
TOTAL DÛ = Total(1) - Total(2) =						
MODES DE REGLEMENT				Montant		
☐ ANCV chèques vacances / coupons sport						
☐ Chèque(s) bancaire(s) à l'ordre du « TCCP » (possibilité de paiement en plusieurs fois) Nb de chèques :						
□ Espèces						
☐ Carte bancaire sur place lors de l'inscription						
BADGE						
_	Badge pour accès aux courts Chèque de caution non encaissable sauf en cas de badge non restitué au 06.09.2026 chèque n° :					

Je soussigné(e) agissant en qualité de représentant légal de :				
 reconnais que l'adhésion au Tennis Club de Châtillon-la-Palud entraîne l'acception du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT). Il est notamment interdit de jouer sur les courts avec une personne non licenciée FFT. Il est aussi impératif de respecter strictement les protocoles sanitaires applicables. reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence. reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel. m'engage à vérifier la présence de l'enseignant avant de déposer mon enfant au club pour son entrainement de tennis. prends note que le Tennis Club de Châtillon-la-Palud et ses membres dégagent toute responsabilité, en cas d'incidents survenus en dehors des horaires de cours et en l'absence de l'enseignant. autorise mon enfant à recevoir les premiers soins d'urgence en cas d'accident, le Tennis Club de Châtillon-la-Palud devant prévenir: 				
Moi-même en tant que représentant légal				
Et/ou Nom:Prénom:				
Tel Dom :Tel. Port. :Travail :				
7. autorise* n'autorise pas* le Tennis Club de Châtillon-la-Palud à m'envoyer des SMS et mails afin de communiquer sur des informations du Club (école de tennis, animations, tournois) 8. autorise* n'autorise pas* le Tennis Club de Châtillon-la-Palud pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2024/2025, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club). L'adhésion au Club entraîne de facto l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis (dont ses organes déconcentrés : Ligue				
Auvergne Rhône-Alpes et Comité départemental de l'Ain). Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT. En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et aux dispositions du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD), le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression et de portabilité des données le concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser : au Club (par courrier postal ou par mail à secretariat.tcc@gmail.com)				
• à la FFT [service «organisation et systèmes d'information»: fft@fft.fr / 2, avenue Gordon Bennett – 75016 Paris]				
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toute information sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL: http://www.cnil.fr .				
Allergies ou difficultés de santé / conduite à tenir :				
NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU TENNIS				
Je soussigné(e) agissant en qualité de représentant légal de :				
□ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé spécifique au sportif mineur « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières » et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques				
☐ m'engage à fournir le certificat médical pour la pratique du tennis (si j'ai répondu oui à une ou plusieurs questions/rubriques) ☐ JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL portant la mention de « non contre-indication à la pratique du tennis, y compris en compétition » datant de moins de 1 an				

Date et signature du représentant légal :

*Rayer la mention inutile Page 2/2